

Des bâtisseurs : un Avenir enraciné

À la nuit tombée, nous voici autour d'une table dans le bureau de Serge DANIEL, directeur du Collège NOTRE-DAME DE BOURGENAY, avec Jean Louis TIJOU, directeur de 1989 à 2002, et Sébastien MOINARDEAU, directeur de l'École Saint-ELME.

Trois générations d'hommes en charge de faire vivre un projet d'éducation, selon son époque.

Sur le site, des bâtiments marqués par l'histoire et des grues d'un chantier qui dessinent l'avenir avec un projet déjà bien avancé.

Au-delà des bâtiments, nous avons voulu regarder le chemin d'une œuvre d'éducation au fil des années.



Sébastien MOINARDEAU, Serge DANIEL, Jean-Louis TIJOU

Au cœur de l'histoire

DU COUVENT DES CAPUCINS AU COLLÈGE NOTRE-DAME DE BOURGENAY

En remontant au plus loin dans l'antiquité, les celtes peuplent ces bords de mer. Au temps des romains, la baie devient carrefour commercial, alimenté par les marais salants et les vignobles du pays des Olonnes.

Comme autres marques de cette époque lointaine, les traces des invasions, normandes surtout, jusqu'au X^{ème} siècle. Puis la domination anglaise par mariage D'ALIÉNOR D'AQUITAINE et D'HENRI II PLANTAGENËT ; TALMONT devient le domaine de RICHARD CŒUR DE LION qui chasse

sur les terres giboyeuses d'Orbestier. Pendant tout le Moyen-âge, un essor économique et démographique s'accompagne d'une présence religieuse marquée (Abbaye Saint JEAN D'ORBESTIER). Plus tard, viendront les guerres de Religion qui frappent la ville, opposant les Sablais fidèles au catholicisme, aux Chaumois convertis au protestantisme. Nous voici aux portes de ce qui deviendra l'actuel Collège NOTRE-DAME DE BOURGENAY.

La retraite libérant un peu de temps, Jean-Louis TIJOU a tiré le fil de cette histoire. En voici des écheveaux. Suivons-le...

« Si l'on se perdait à dater la naissance symbolique du collège NOTRE-DAME DE BOURGENAY, il serait nécessaire de remonter à la fin des guerres de religions.

Nous sommes en 1600, c'est l'heure de la reconquête catholique. Le roi Henri IV autorise l'implantation d'un couvent des Capucins aux Sables-d'Olonne. Sept ans plus tard, sous l'égide de PHILIPPE DE LA TREMOUILLE, Comte d'Olonne, les premiers bâtiments sortent de terre ; en 1611 le couvent est construit. C'est un simple rez-de-chaussée avec un petit oratoire à l'emplacement de la chapelle actuelle du COLLÈGE NOTRE-DAME DE BOURGENAY.

Les capucins

Le rôle des Capucins est, à l'époque, de christianiser le peuple, d'aider les pauvres par l'aumône mais aussi de confesser les marins ou d'assurer toutes les fêtes religieuses prisées des Sablais. En 1622, 19 maîtres-prêtres et 12 clercs composent la communauté alors bien implantée au sein de la population. C'est une des raisons pour lesquelles la population s'oppose à leur départ désiré par l'évêque en 1633 pour les remplacer par des Augustins en charge de l'éducation. Durant tout le XVII^{ème} siècle, le couvent profite de la prospérité économique et s'enracine dans la cité.

Au début du XVIII^{ème} siècle, le monastère continue de plaire au peuple et à la bourgeoisie de la ville. En 1744 la communauté compte encore 16 profès et 6 frères laïcs. Mais durant la seconde moitié du siècle, le couvent subit, comme toute la population, une crise des plus graves. On l'explique par les idées des lumières qui commencent à germer, par les guerres maritimes contre les anglais, par les travaux d'entretien des installations portuaires, ou les épidémies et les mauvaises récoltes pendant les hivers 1788 et 1789. Les effectifs du couvent fondent. En 1765 ils ne sont plus que quatre et en 1771, deux.

En outre, leur *aura* dans la cité a fait place à un rejet compte tenu du mauvais exemple donné que cite le chroniqueur André COLLINET : « *J'aurais beaucoup regretté la suppression des pères Capucins, mais comme depuis bien des années ils faisaient le déshonneur de leur ordre, l'on ne s'apercevra pas de leur non existence...* ».

La tourmente révolutionnaire

Avec le départ des Capucins en 1791, une nouvelle page s'écrit pour NOTRE-DAME DE BOURGENAY à l'aube de la tourmente révolutionnaire. Et cela commence par la vente judiciaire et l'inventaire des meubles religieux. En attendant cette vente, le couvent est réquisitionné pour loger un régiment d'infanterie d'abord, puis un détachement de cavalerie. Le 28 septembre 1791, la ville des Sables achète la propriété, et février 1792 marque le basculement dans la guerre.



Devant les menaces tant intérieures qu'extérieures, les cloches sont fondues pour en faire des canons. La ville en manque d'argent et trouvant les locaux trop exigus, les revend à Joseph-Marie GAUDIN. Ce dernier est un représentant d'une de ces très puissantes familles d'armateurs qui formaient la bourgeoisie dirigeante sablaise, d'abord maire de la ville puis député de la convention, membre du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents. Sur l'ancien couvent, il fait construire une vaste demeure qui existe encore face à l'abbaye Sainte Croix. En 1793, la guerre est déclarée, la Vendée se soulève, la ville des Sables reste fidèle au gouvernement central et organise sous l'autorité de J. M. GAUDIN, la défense : une batterie de canons est installée sur la butte du Thabor. Pour permettre les tirs de ces canons, on détruit le grand calvaire montfortain. Les pierres de cet édifice sont utilisées au renforcement du mur de l'octroi et à la construction de l'actuelle maison des religieuses à l'angle de la rue Nationale.



Ces fortifications, qui longeaient le Chemin de la Samaritaine et le puits de Jacob, séparaient le couvent des Capucins de celui des Bénédictines créé en 1631 par FLANDRINE DE NASSAU. Elles allaient des marais, aujourd'hui occupés par le Cours Dupont, à la rue Nationale mettant la ville à l'abri d'une attaque surprise.

HÉRITIERS ET BÂTISSEURS

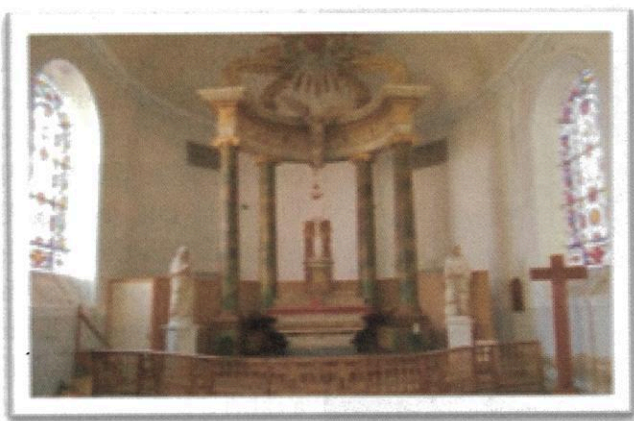
Les URSULINES

En 1816, Mère Saint Benoît, fondatrice de la congrégation des Ursulines de Jésus de Chavagnes-en-Pail-
lers, envoie aux Sables six religieuses, dans une
maison du centre ville. Cette maison d'éducation
connaît un réel succès. Elle songe à l'agrandir et dé-
cide d'acheter en 1823. Elle y installe un pension-
nat et répond à la demande du Père BAUDOUIN :

« Il importe de former des mères
vraiment chrétiennes. Nous en-
trons dans une ère nouvelle. Il faut
oublier la douce solitude de vos
monastères pour donner l'éduca-
tion chrétienne aux jeunes filles
de toutes classes sociales... Il faut
prendre le XIX^{ème} siècle tel que la
Révolution l'a enfanté... »

1825 : Le bâtiment est agrandi d'un étage et d'une
aile perpendiculaire, ainsi que deux pavillons sur-
montés de clochetons. Le pensionnat ne cesse de se
développer. Les élèves externes sont de plus en plus
nombreuses.

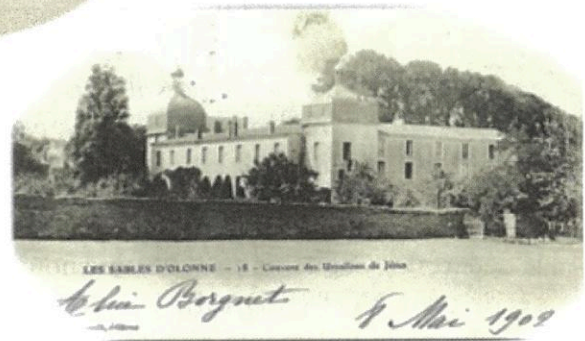
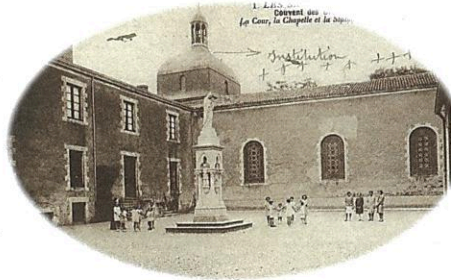
La même année, la Mère Supérieure décide l'édifica-
tion d'une chapelle à l'emplacement de l'ancien ora-
toire des Capucins. En 1826, cette chapelle dédiée à
Notre Dame de Bonne Espérance, est achevée. En
1860, Mère Marie de la Croix fait poser les six vitraux.
En 1862, Mère Marie Madeleine restaure à ses frais
la chapelle dont elle fait surélever la voûte pour y ac-
cueillir l'autel à baldaquin de Jean-Emmanuel MER-
CIER. Elle fait boiser le chœur, poser une chaire et
une sainte table de bois sculpté, construire une tri-
bune et modifier la façade.



Les religieuses ouvrent un orphelinat rue de la Paix
(1860) : la maison Sainte Marie actuellement Mai-
son d'enfants du conseil Général.

Le XX^{ème} siècle commence difficilement pour les
congrégations religieuses avec les lois de séparation
de l'Église et de l'État, qui poussent à la fermeture
de l'établissement le 21 juin 1909. Elles continuent
l'œuvre éducative en ouvrant une école primaire rue
de la Paix sous le nom de Notre-Dame de Bourgenay.
Ce n'est qu'en 1932 que l'on assiste au retour officiel

des Ursulines dans les locaux de
l'ancien pensionnat, regroupés avec
l'école primaire de la rue de la paix
sous le nom unique de Notre-Dame
de Bourgenay.



La seconde partie de ce XX^{ème} siècle est marquée par
quatre changements importants : les contrats d'asso-
ciation, la mixité, la restructuration et la passation de
relais des religieuses aux laïcs. En 1958, la loi Debré
permet les contrats avec l'État (salaires des ensei-
gnants et frais de fonctionnement)... Dans les an-
nées soixante, les congrégations organisent progres-
sivement le passage de relais des responsabilités aux
laïcs, tant dans le domaine éducatif que dans le do-
maine de la gestion. En 1971, un organisme de ges-
tion commun à NOTRE-DAME DE BOURGENAY
et à L'AMIRAL MERVEILLEUX DU VIGNAUX est
créé.

En 1988 NOTRE-DAME-DE BOURGENAY est
investie par les 500 collégiens de la MÉRINIÈRE
tandis que les lycéens partent à SAINTE-MARIE-
DU-PORT ; et l'AMIRAL MERVEILLEUX DU VI-
GNAUX s'installe aux Plesses.

Durant ces années jusqu'à aujourd'hui, le collège
s'adapte aux exigences liées à la pédagogie et à la
sécurité, accompagné par la congrégation des Ursu-
lines. Les sœurs décideront de se défaire de ce pa-
trimoine : en 2009 le Collège NOTRE-DAME DE
BOURGENAY deviendra la propriété du diocèse de
LUÇON.

Cœur de Ville

Pour Serge DANIEL, directeur du Collège depuis 2012, « À chaque époque, chacun a fait vivre un projet d'éducation : les Ursulines avec le charisme de leur fondateur, L. M. BAUDOUIN, puis les équipes éducatives avec les chefs d'établissement successifs : M^{me} Madeleine ANGER, M. Jean-Louis TIJOU, M. Jean-Luc DALIZON, M. Patrice BROUSSEAU... » Il ajoute : « Ce collège est une institution, c'est la marque de l'histoire et le fruit de la qualité reconnue de l'action éducative depuis l'origine et de sa place dans la cité. »

Un établissement dont l'architecture, malgré la pression de l'urbanisation, se marie au mieux avec celle du PRIEURÉ Sainte CROIX consacré à l'action culturelle sablaise. **UN ÉTABLISSEMENT CŒUR DE VILLE.**



L'action du directeur est une quête d'harmonie « au sein du réseau des établissements catholiques avec le Lycée d'Enseignement général, technologique et professionnel SAINTE-MARIE DU PORT, le collège AMIRAL MERVEILLEUX DU VIGNAUX de Château-d'Olonne, et avec toutes les écoles du secteur. »

Une harmonie au cœur d'un projet d'éducation :
« Le projet éducatif diocésain est notre référence. Nous expliquons que c'est un projet référencé, catholique, même si cette référence n'est pas toujours le critère premier de choix de l'établissement. »

Pour le directeur, harmoniser c'est conjuguer la liberté et la fidélité de la personne au cœur du collectif. « Ce qui se traduit dans l'accueil et dans les formations diversifiées pour toutes les formes d'intelligences. »

L'Esprit de l'évangile, de NOUS à VOUS



En 2009, Sr Françoise OGER, provinciale des Ursulines, conclut les transferts de leurs établissements d'Enseignement à l'Enseignement catholique diocésain, en présence de J. C. MÉRIAU, directeur diocésain, de Michel JAUD, directeur du Lycée Sainte-URSULE de Luçon et de Jean-Luc DALIZON, directeur du Collège NOTRE-DAME DE BOURGENAY des SABLES.

« C'est aux Sables-d'Olonne que Louis-Marie BAUDOUIN, prêtre, rencontre Charlotte Gabrielle RANFRAY, ancienne sœur hospitalière cloîtrée de La Rochelle, réfugiée dans sa famille. Il l'invite à oublier "la douceur de son cloître" pour rejoindre les miséreux, les petits, tous ces enfants qui ont besoin d'être enseignés, éduqués, tous ces malades qui attendent des soins, et pour seconder les prêtres dans leur mission d'évangélisation.

Leur projet est d'aider "à restaurer le tissu social" au lendemain de la Révolution.

Une mission d'Incarnation au cœur de ce monde qui nous entoure.

Il y a une liaison étroite entre l'éducation humaine et l'initiation chrétienne ; le travail de Dieu dans la vie des jeunes d'un établissement passe par nos propres engagements éducatifs de jour (ce qui se voit) comme de nuit (ce qui est caché), par l'enseignement et notre manière de vivre.

C'est dans votre établissement qui vit "l'excellence", que la mise en valeur se manifeste non seulement par le langage des résultats immédiats mais surtout par le langage des signes : accueil, solidarité, écoute, soutien... entre autres.

Ainsi se fait le passage de témoin souhaité pour ce transfert, passage de l'esprit de l'évangile qui nous anime et vous anime dans la mission éducative qui prend chair ici jour après jour. »

HÉRITIERS ET BÂTISSEURS



De nouveaux horizons

Depuis la rentrée, Sébastien MOINARDEAU, directeur de L'ÉCOLE SAINT-ELME (née de la fusion des écoles Sainte-Thérèse et Saint-Michel) anime le transfert de l'école sur le site du COLLÈGE NOTRE-DAME DE BOURGENAY.

Il en mesure les enjeux : « C'est la création d'un groupe scolaire fort de l'EC de la maternelle à la troisième en plein cœur du centre-ville, avec deux établissements sur un même site et au cœur des Sables-d'Olonne. Intérêt pour les élèves et les enseignants, avec une continuité 1^{er} et 2nd degrés qui facilite la mise en place du nouveau cycle 3. Intérêt aussi pour les parents, avec un même lieu et un projet éducatif commun pendant les 12 premières années de scolarité de leur enfant. »

Il veille à la continuité et à l'enracinement dans l'histoire de chacun : « Pour les parents, les enseignants, les gestionnaires, chaque école a bien assumé sa mission, et l'histoire de chaque école n'est pas à effacer. Nous allons déménager – ce qui sera un mieux matériel évident – et il nous faut construire ensemble du nouveau pour l'éducation des enfants d'aujourd'hui ». Il ajoute : « Au sein du réseau, nous travaillons ensemble entre écoles, avec l'école Saint-Nicolas et celles des communes voisines en lien avec la DEC. »



Grandir ensemble

En faisant un petit tour dans la cour, Sébastien désigne les lieux pour les classes, la restauration, tous les aspects de la vie de l'école et des enseignants.

Au-delà du mur en pierres, "renové récemment par la municipalité", les espaces culturels municipaux. Le directeur pense aux projets pédagogiques et éducatifs possibles avec le collège.

Déjà le Projet pédagogique "vers de nouveaux horizons" fait vivre le projet éducatif "Grandir ensemble" et mobilise toute la communauté éducative. Au sein de SAINT-ELME, les élèves se rencontrent dans le cadre de diverses activités. Ces dispositifs pourraient être étendus entre les classes CM et 6^{ème}. L'équipe enseignante travaille en mélangeant les cycles, favorisant ainsi les classes partenaires permettant à un élève de cycle 3 de parrainer un autre élève de cycle 2 et cycle 1. Les parents participent à la vie de l'établissement. Au-delà du conseil d'établissement, l'APEL et l'OGEC investissent leur rôle de soutien à l'équipe pédagogique, au chef d'établissement, et communiquent auprès des nouvelles familles pour faire découvrir l'école.

Faire vivre l'ancienne chapelle

Une association, fondée en 2012 et présidée par Jean-Louis TIJOU, a pour objectifs de restaurer et de faire vivre l'ancienne chapelle qui n'a plus de vocation pastorale.

« Dans l'enceinte du collège la chapelle a été édifée à l'emplacement de l'ancien oratoire des Capucins en 1826. Dédiée à Notre-Dame de Bonne Espérance, elle mesure 23,50 m sur 8,80 m. En 1860, Mère Marie de la Croix fait poser les six vitraux du verrier chaumois Basile LOUINEAU et en 1862, Mère Marie-Madeleine fait surélever la voûte à 9,45 m pour accueillir l'autel à baldaquin du sculpteur et doreur sablais Jean-Emmanuel MERCIER (1743-1821). Elle fait boiser le chœur, poser une chaire et une sainte table de bois sculpté. »

Les années et les usages variés donnent à la chapelle un aspect particulier, mariage de la mission pastorale et des usages profanes.

Pour les restaurateurs, il s'agit d'en faire un lieu porteur de sens et utile pour la visée éducative de l'établissement.

L'association est au travail : « Restauration des vitraux "Les litanies de la Vierge". En 2016, remise en état de trois vitraux côté nord (4000 €). Une seconde tranche concernera la réfection des vitraux côté sud plus abîmés et nécessitant un investissement beaucoup plus lourd. »... Et des donateurs ! ... La chapelle vit déjà grâce à des actions culturelles (concerts).

Consultez <http://amis-chapelle-bourgenay.com/>